



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 17 novembre 2011

Permis cycliste : les jeunes Creillois formés à la sécurité routière

La Ville de Creil organise, pour la 2^e année, le permis cycliste, à destination des élèves de CM1 des écoles creilloises. La première session se déroule

**Lundi 21 et mardi 22 novembre 2011
de 9h à 11h et de 14h à 16h
au stade Vélodrome
(ou au gymnase Camus en cas de mauvais temps)**

Le permis cycliste est une action d'éducation à la sécurité routière pour les classes de CM1, organisée par la police municipale et le service des sports, avec les enseignants des classes concernées. Ce dispositif est soutenu financièrement par la MAIF. Il se déroule en plusieurs sessions, par quartier : Cavées, Plateau et Centre-ville.

La police municipale présente l'opération et distribue le code du jeune cycliste à chaque enfant, qui constitue le support d'apprentissage en classe et à la maison. 1 DVD est donné aux enseignants pour présenter des mises en situations sous forme ludique. 6 séances de pratique sont organisées par le service des sports pour évaluer, corriger et/ou apprendre aux enfants à faire du vélo.

Un examen théorique est réalisé en classe, puis corrigé par la police municipale. S'en suit un examen pratique, dirigé par le service des sports avec la présence des policiers municipaux et des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Au terme de la session, les diplômes sont remis, autour d'un goûter. Le permis cycliste symbolise l'engagement de l'enfant à respecter les règles de prudence apprises tout au long de l'apprentissage.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE